

Femmes sans papiers : il est urgent de régulariser

Communiqué de presse

A l'occasion de la Journée mondiale des réfugié·e·s, et dans le cadre de la campagne « Déconfinons les droits des sans-papiers », Vie Féminine et le Vrouwenraad demandent que la Belgique s'engage dans une démarche de régularisation de toutes les personnes sans titre de séjour et de pérennisation des titres de séjour précaires de toutes les personnes se trouvant actuellement sur le territoire.

Elles s'appellent Roukiate, Manuella, Malika, Cathy, et demandent le « droit d'avoir des droits ». Comme elles, de nombreuses femmes sans papiers ont tissé des liens durables en Belgique via leurs enfants, via des réseaux spécifiques (maisons de quartier, centres d'alphabétisation, consultations prénatales, centres de planning...), mais aussi via leur implication dans l'associatif, les mouvements de femmes, les réseaux de travail informels...

Déjà, avant la crise du coronavirus, les femmes sans papiers vivaient dans une extrême précarité. Sans statut légal, exploitées et mal payées pour les rares activités dévalorisées qui leur sont ouvertes, elles n'ont pas droit à la protection sociale. Elles ont peu de recours en cas de violences conjugales ou de litiges avec leur employeur/euse, ou leur propriétaire, de peur d'être arrêtées, puis expulsées du territoire.

Car, en Belgique, ne pas avoir de titre de séjour signifie ne pas exister aux yeux de la loi.

Aujourd'hui plus que jamais, il est urgent de régulariser la situation des femmes sans papiers afin de garantir leurs droits humains.

Au-delà de la régularisation et à l'heure du déconfinement, il est également fondamental que les personnes sans papiers, et les femmes en particulier, soient protégées et accompagnées. Le Vrouwenraad et Vie Féminine demandent aux autorités politiques compétentes de :

- + **Permettre** aux femmes sans papiers d'accéder à tous les services tels que la police et la Justice, sans être menacées d'expulsion ou d'emprisonnement en centre fermé.
- + **Garder** une attention particulière aux risques de violences et d'abus sexuels dont sont victimes les femmes sans papiers.
- + **Augmenter** le nombre de places dans les refuges pour les femmes sans papiers victimes de violences (avec ou sans enfants) avec possibilité d'une régularisation accélérée.
- + **Faciliter** l'accès des personnes sans papiers à l'Aide Médicale Urgente et aux colis alimentaires.
- + **Protéger** les personnes sans papiers de la perte de leur logement.
- + **Assurer** la prolongation automatique du permis de séjour des personnes étrangères dont le titre arrive à terme durant la période de confinement/déconfinement.
- + Enfin, **nous demandons aux pouvoirs publics d'assurer aux femmes** la continuité de leur permis de séjour lié au travail, dans le cas de la perte de leur emploi suite aux mesures de (dé)confinement.

Contacts :

- Vie Féminine (FR) : Anne Reynaud : 0487 11 61 04

- Vrouwenraad (NL) : Magda De Meyer : 0476 94 91 31